

les chiffres indiqués dans le tableau. Je vous assure à l'avance que je me rends bien compte de ce que ces chiffres ne sont que des estimations, censées servir uniquement d'exemples. J'en conviens. C'est à partir de ces prémisses que je pose encore une fois la question au ministre. Quel est exactement dans les deux provinces où il est le plus élevé, le rendement estimatif moyen de ce 3 p. 100 du revenu des particuliers en 1957-1958 qui a servi à préparer le tableau? Est-ce \$3.97? Qu'est-ce?

L'hon. M. Fleming: Monsieur le président, cet après-midi mon honorable ami m'a mis en garde contre les calculs précipités, et j'ai suivi son conseil. Je serai très heureux de répondre à ses questions quand nous aurons eu amplement le temps de faire les calculs; mais je lui assure que je n'ai pas noté ses questions en détail, comme je n'ai pas élaboré en détail les réponses à ses questions cet après-midi. Je serai bien aise d'obtenir ces renseignements pour lui. Je tiendrai compte scrupuleusement de sa mise en garde.

L'hon. M. Lesage: Monsieur le président, je sais que les fonctionnaires très compétents du ministère des Finances se trouvaient à la tribune cet après-midi quand j'ai posé ma question et qu'ils y auraient répondu facilement, car ils connaissent la réponse sur le bout de leurs doigts.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): On peut les faire venir tout de suite.

L'hon. M. Lesage: Le ministre pourrait répondre tout de suite s'il n'était pas si fier.

M. Baskin: Cela vous convient mal d'accuser quelqu'un de fierté.

L'hon. M. Lesage: Ai-je une leçon de calcul à recevoir du préopinant?

M. Baskin: J'ai dit que ça ne vous convient pas de parler de fierté.

L'hon. M. Lesage: Durant ma vie j'ai appris l'humilité beaucoup plus que l'honorable député qui vient de prendre la parole. J'aimerais poser au ministre des Finances une question à laquelle il peut sûrement répondre. De nouveau, je lui demande de s'expliquer au sujet de ce tableau et, de nouveau, je reconnais que les chiffres ne sont que des estimations et sont cités à titre d'exemples. Prenant les chiffres du tableau,—je ne les invente pas,—j'aimerais que le ministre me dise quelle proportion des prestations accrues de \$18,859,000 accordées à la province de Québec est représentée par le montant du paiement de péréquation? Est-ce, comme je l'ai dit cet après-midi, 5.7 millions de dollars?

L'hon. M. Fleming: Monsieur le président, il me faudra calculer de chiffre. Je le ferai volontiers à l'intention de mon honorable

[L'hon. M. Lesage.]

ami, mais je ne l'ai pas calculé depuis qu'il a posé la question cet après-midi.

L'hon. M. Lesage: Encore là, je suis sûr qu'un des hauts fonctionnaires pourrait répondre immédiatement.

L'hon. M. Sinclair: Nous ne voulons pas que vous le calculiez.

L'hon. M. Fleming: Oui, je ne doute pas qu'il le puisse.

L'hon. M. Lesage: Où est l'honorable député de Carleton? Je suis sûr qu'il pourrait répondre.

L'hon. M. Fleming: Mon honorable ami peut poursuivre ses observations et consigner toutes ces questions au harsard. Nous attendrons pour les examiner. Je ne chercherai pas à répondre en ce moment au pied levé, à toutes ces questions détaillées.

L'hon. M. Sinclair: Il a eu sa leçon.

L'hon. M. Fleming: Nous serons heureux de voir figurer au compte rendu les questions du député.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le député de Montmagny-L'Islet me permettrait-il une question? Est-ce que lui et le ministre des Finances ne pourraient pas admettre que tout le monde perdrait moins de temps si l'on faisait apporter une table et deux chaises pour que le ministre puisse demander à ses fonctionnaires de venir s'asseoir immédiatement devant lui?

L'hon. M. Lesage: Ils sont à la tribune.

L'hon. M. Fleming: Conformément à la pratique qu'avait adoptée, en pareille situation, le gouvernement précédent, à savoir que les questions demandant des calculs étaient consignées au compte rendu à l'étape de la résolution pour qu'on y réponde durant le débat précédant la deuxième lecture, nous répondrons de la même façon aux questions dont il s'agit.

L'hon. M. Lesage: Monsieur le président, je sais fort bien que lorsque j'étais adjoint parlementaire au ministre des Finances et que le député de Coast-Capilano était adjoint parlementaire au ministre des Finances...

M. Pallett: Oh! oh!

L'hon. M. Lesage: Eh bien! je suis certain que le député de Peel ne sera pas adjoint parlementaire s'il continue à traiter les questions à la Chambre comme il l'a fait jusqu'ici. Quand nous étions adjoints parlementaires au ministre des Finances...

Une voix: Saluons!

L'hon. M. Lesage: ...et que nous avions à nous préoccuper de résolutions précédant des bills financiers, les fonctionnaires étaient